

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Séance ordinaire
5 Janvier 2015**

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de la Trinité-des-Monts, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 5 janvier 2015, à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de monsieur Yves Detroz, maire-suppléant

Sont présents:

Monsieur Langis Proulx
Monsieur Miguel Thibault (19h15)
Madame Julie Lacroix-Danis
Madame Sylvie Voyer

Formant quorum sous la présidence du maire-suppléant.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén., fait fonction de secrétaire d'assemblée.

3 personnes assistent à la dite séance ordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00. Monsieur Yves Detroz, maire-suppléant, souhaite la bonne année aux personnes présentes et demande une petite pensée pour monsieur Rock Proulx et à la famille.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Résolution No 001-15

Il est proposé par Sylvie Voyer, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE DÉCEMBRE 2014
Résolution No 002-15

Il est proposé par Langis Proulx, et résolu à l'unanimité que l'on adopte les procès-verbaux du 1^{er} et du 16 décembre 2014. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 31 décembre 2014.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

COMPTES À PAYER
Résolution No 003-15

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la Municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Julie Lacroix-Danis, et résolu à l'unanimité, que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement :

DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2014

Dépenses incompressibles (par Accès-D) :	2 964.92\$
Dépenses incompressibles (par chèque) :	698.27\$
Dépenses compressibles :	25 705.54\$
Salaire des employés :	8 664.43\$
Total des dépenses pour décembre 2014 :	38 033.16\$

REVENUS AU 31 DÉCEMBRE 2014

Affaires municipales et Régions :	32 249.00\$
Intérêts-arrières de taxes :	16.66\$
Fonds Vert :	2 140.78\$
Licence et permis :	40.00\$
Loyer :	30.00\$
Ministère des Transports :	35 152.23\$
Taxes foncières générales :	766.76\$
Papeterie :	246.34\$
Recyc-Québec :	67.38\$

Total des revenus pour décembre 2014 : **70 709.15\$**

Solde en banque au 31 décembre 2014 : **131 251.77\$**

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Résolution No 004-15

Il est proposé par Sylvie Voyer, et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts modifie le calendrier des séances ordinaires pour le mois d'avril, la séance se tiendra le mardi 7 avril au lieu du lundi 6 avril en raison du congé Pâques.

DEMANDE POUR DÉPÔT DE NUIT À LA CAISSE RIVIÈRE-NEIGETTE
Résolution No 005-15

Il est proposé par Langis Proulx, et résolu à l'unanimité que le bureau municipal de La Trinité-des-Monts mandate la directrice générale, madame Nadia Lavoie, de faire la demande au prêt de la caisse Rivière-Neigette, pour le dépôt de nuit ainsi qu'une carte d'accès Desjardins afin d'effectuer les dépôts bancaires de la Municipalité.

TRAVERSE DE ROUTE DANS LA MUNICIPALITÉ POUR SENTIER DE MOTONEIGE

Résolution No 006-15

Il est proposé par Sylvie Voyer, et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts autorise la traverse du sentier de motoneige à environ 0.8 km au sud de la 232 sur la route de la Centrale Sud avec le sentier régional de motoneige #548

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE

Monsieur Benoit Ladrie, représentant municipal, est absent.

RAPPORT DES PRÉSENTATIONS DU MAIRE-SUPPLÉANT

Monsieur Yves Detroz, maire-suppléant, donne lecture du rapport de ses activités mensuelles et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée fait lecture des correspondances.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h30 à 19h38.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 007-15

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Sylvie Voyer
que la séance soit levée. Il est 19h42.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2015

.....
Yves Detroz
Maire-suppléant

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.